

## Pour une éducation vraiment prioritaire !

Dans mon collège REP+, notre chef d'établissement a voulu nous imposer des "réunions REP+" obligatoires, sur des thématiques choisies par l'équipe de direction. Nous avons invité le SNES à une heure d'information syndicale qui nous a rappelé le droit : en REP+ comme ailleurs, pas de réunions obligatoires en dehors des conseils de classes, conseils d'enseignement ou réunions parents/professeurs. Nous avons fait courrier collectif et sommes allés voir notre Principal en délégation. Devant son refus, il a fallu que le SNES intervienne auprès de l'Inspection Académique mais tout est rentré dans l'ordre : ce temps dans les emplois du temps est laissé à la libre appréciation de chacun, autant sur les thématiques que sur la présence !

Pierre, professeur en collège REP+



### La carte de l'éducation prioritaire :

- La carte établie en 2014 a tenu à l'écart les lycées et un grand nombre de collèges dans notre académie
- Les effectifs par classe augmentent, même en REP +
- REP et REP+ sont souvent des lieux d'injonctions, de culpabilisation et des laboratoires de remise en cause des statuts et de la liberté pédagogique
- La pondération est détournée pour imposer des réunions. Le ministre vient de geler la carte, ce qui pourrait déboucher sur la suppression du label EP, et le désengagement de l'Etat.

**Au SNES-FSU, nous sommes pour une éducation prioritaire où les établissements peuvent avoir les mêmes objectifs, dispenser les mêmes contenus que les collèges « ordinaires », ce qui nécessite :**



- **des mesures fortes** en terme de formation, de conditions de travail, de renforcement des équipes pluri-professionnelles,
- **la mise en place d'un maximum de 20 élèves** par classe en REP/REP+, inclusion ponctuelle comprise
- **Une carte élargie de l'éducation prioritaire**, intégrant les lycées, fondée sur des critères scolaires et sociaux partagés,
- **la revalorisation sans conditions et sans distinction des indemnités** : tous les personnels les méritent !,
- **une resectorisation des collèges** pour permettre de lutter contre la ségrégation scolaire.